

Century 21 Montoit

HONORAIRES DE TRANSACTION

Concernant : Appartements – Pavillons – Terrains – Boxes – Caves – Places de parking

<u>PRIS DE VENTE</u>	<u>HONORAIRES MAXIMUM</u>
MOINS DE 10 000 €	1 500 € TTC FORFAITAIRE
DE 10 001 € à 15 000 €	2 500 € TTC FORFAITAIRE
DE 15 001 € à 40 000 €	5 000 € TTC FORFAITAIRE
DE 40 001 € à 120 000 €	8 000 € TTC FORFAITAIRE
DE 120 001 € à 200 000 €	7 %
DE 200 001 € à 350 000 €	6 %
DE 350 001 € à 450 000 €	5,5 % [®]
AU-DELA DE 450 001 €	5 %

La commission est à la charge du vendeur sauf convention express entre les parties.

Tous les biens sont affichés en vitrines et sur le site web au prix de vente commission d'agence TTC comprise.

Taux de TVA en vigueur à 20 %.

Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, ils seront calculés sur le prix de vente net vendeur augmenté des honoraires.

Edité le 26/04/2022